

INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ : mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr



SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Une pensée particulière | Page 3 |
| • ACTUALITE | Page 4 |
| - INFO REAU change de style | |
| - Elections cantonales Scolaire | |
| - Marathon | |
| • FINANCES | Page 6 |
| - Budget | |
| • SOCIAL | Page 8 |
| - Connaissez-vous le CCAS de REAU | |
| - Repas annuel des anciens | |
| • ENVIRONNEMENT | Page 10 |
| - Restriction d'eau | |
| - Collecte des déchets verts | |
| • TRAVAUX / URBANISME | Page 10 |
| - Travaux de réhabilitation chemin des Pleins | |
| - Contrat triennal de voirie rue F. Sarazin | |
| - Plan de mise en accessibilité | |
| - Enfouissement de réseaux rue des Bergers | |
| - Dépôt de permis de construire | |
| • CULTURE ET SPORT | Page 13 |
| - Concours des maisons fleuries | |
| - Caravane des contes | |
| - Amicale des anciens élèves de l'école de REAU | |
| - Comité des fêtes | |
| - Comité de jumelage Mauritanie | |
| • DIVERS | Page 12 |
| - CPAM | |
| - CNAV | |
| - CAF | |



Le Mot du Maire

Chères Réaltaises, chers Réaltaïs,

Il y a parfois des moments dans la vie d'une commune ou le temps semble s'arrêter, ou notre action d'élus semble devenir marginale.

La disparition brutale de Florent BAUDIN, enfant de la commune, employé communal, confère subitement à nos initiatives, à nos petits problèmes quotidiens une importance très relative.

Il était un garçon enjoué, toujours disponible, d'une gentillesse louée par tous, un employé modèle et un collègue extraordinaire. Il était surtout un fils, un frère, un mari, et le papa d'une petite fille de 2 ans.

Afin que son souvenir reste à jamais présent dans le village, le personnel communal, ses proches et les élus ont planté un arbre, à l'entrée du bourg. Alors, quand vous passerez près de ce chêne, n'oubliez pas d'avoir une pensée pour lui !

Florent laisse un vide difficile à combler, il nous manquera beaucoup.

Pourtant, malgré la colère que nous ressentons face à cette injustice, notre fonction d'élus locaux nous rappelle à notre responsabilité première, celle d'administrer la commune.

C'est dans ce cadre que nous avons pris un certain nombre d'orientations, dont la plus importante est probablement la décision de demander un contrat triennal de voirie pour l'aménagement de la rue Frédéric Sarrazin (création de places de stationnement, aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse, aménagement d'accessibilité), avec une mise en œuvre prévue en 2013 ou 2014.

Nous avons également délibéré sur la réalisation d'un P.A.V.E. (plan de mise en accessibilité des voiries et équipements publics), diagnostic préalable à la réalisation de travaux de mise en accessibilité, obligation qui s'impose à toutes les communes avant 2015.

La séance du 7 avril du Conseil Municipal a vu l'adoption des comptes de 2010, et bien entendu du budget primitif 2011.

Sans lister de façon exhaustive le programme de travaux, j'insisterai sur notre volonté d'embellir le bourg (fleurissement de la commune et mise en place d'un « concours des maisons fleuries », suppression de panneaux inutiles, etc.), de créer des espaces de jeux publics pour les jeunes enfants (à OURDY en 2011, dans le bourg en 2012), de mettre en place des dispositifs afin de réduire la vitesse à divers points du village (aménagement de l'entrée du hameau de VILLAROCHE en venant de Limoges-Fourches, pose de « coussins berlinois »).

Par ailleurs, je vous donne rendez-vous le 10 Mai, afin que nous célébrions ensemble le jumelage de REAU avec DAR-EL-BARKA, commune de Mauritanie, au cours d'une semaine d'échanges avec nos homologues Mauritaniens. Electrifier l'école de ce village, encourager un projet de maraîchage d'une coopérative de femmes, installer le premier réfrigérateur au dispensaire local pour conserver les médicaments, voici quelques missions concrètes que l'association de jumelage pourrait rapidement mener à bien.

Enfin, nous avons décidé de sensibiliser nos enfants à la protection de l'environnement, par l'installation de bacs à compost à la cantine de l'école, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Alain AUZET,
Maire de REAU

UNE PENSEE PARTICULIERE

Certains d'entre nous connaissaient Florent BAUDIN depuis toujours, puisqu'il était « un gamin du village », d'autres depuis moins longtemps. Pour ceux qui ne le connaissait pas ou peu, il a vécu toute son enfance sur notre commune, participant à la vie sportive.

En juin 1998, il a été embauché aux services municipaux où il s'occupait de l'entretien de notre commune.

Florent a marqué tous ceux qui l'ont connu par sa gentillesse, sa bonne humeur et son rire.

Mais fort de son destin professionnel avec la commune, à l'âge de 14 ans, il avait donné un coup de main à Patrice, notre garde champêtre pour boucher des trous à Villaroche, puis durant

l'hiver rigoureux de 1986 - 1987 où la neige paralysait nos routes, il s'était aussi proposé pour aider les véhicules qui avaient effectué des sorties de route.

Depuis qu'il travaillait pour la commune, tous on pu le voir faire l'équilibriste pour accrocher les illuminations de Noël.



Il était également un bénévole assidu au Marathon. Toujours avec sa joie de vivre et son entrain, il n'était pas le dernier à participer aux batailles d'eau et il faisait régner une ambiance festive.

Il y aurait tant d'autres souvenirs à évoquer, et dans tous Florent offrait son aide ou amusait la galerie.

Florent restera toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs, mais le temps va faire son travail et son empreinte sur notre commune va s'atténuer.

Alors, nous avons souhaité faire plus, pour que notre territoire garde à jamais une empreinte de lui, et avons décidé de planter un arbre pour qu'il reste près de nous, dans sa grande famille.

Nous avons choisi de planter un chêne d'Amérique, connu pour son port majestueux et sa robustesse, qui représentera bien Florent.

Ce dernier a été planté à l'entrée du Bourg, au milieu d'une pelouse qu'il a tant de fois entretenu et surtout à l'extérieur, à l'air libre, là où Florent excellait et aimait tant se retrouver.

Cet arbre n'est pas une sépulture, il a juste pour vocation à faire vivre notre mémoire collective, paisiblement, au gré du temps, il a vocation à laisser une trace indélébile sur notre territoire, sur son territoire. Regardons-le comme tel, avec mélancolie peut être, mais sans tristesse en tous cas.

Nous sommes tous fiers d'avoir travaillé à ses côtés pendant toutes ces années et regrettons beaucoup qu'il nous ait quitté, il a emporté une tranche de nos vies, qu'aujourd'hui nous ne pouvons évoquer sans larmes.



INFO REAU change de style

INFO REAU continue à être le rendez-vous trimestriel des Réaltais, mais à partir de juin, il sera préparé par un comité de rédaction ouvert aux habitants.

A partir de vos compétences et de vos idées, vous pouvez participer à la recherche d'information, la rédaction d'articles, la présentation, l'illustration du journal de façon ponctuelle ou régulière.

La prochaine réunion du comité de rédaction aura lieu le mardi 3 mai 2011.

Pour participer, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 01.60.60.85.55

Dès à présent, vous pouvez être acteur d'INFO REAU en répondant à ces quelques questions :

- 1 - Aujourd'hui, quelles sont les rubriques d'INFO REAU que vous appréciez le plus ?
- 2 - Quelles sont les rubriques qui ne vous intéressent pas ?
- 3 - Que souhaitez-vous trouver dans INFO REAU ?
- 4 - Que ne voulez-vous pas trouver ?

ELECTIONS CANTONALES

Résultat des élections cantonales : 2ème tour :

REAU : inscrits : 589
 Votants : 243
 Exprimé : 225
 Mr TURBA : 149 voix
 62,22 %
 Mr DESPORT : 85 voix
 37,78 %

Canton de Combs la Ville : Inscrits : 30 579
 Votants : 11 498
 Exprimé : 10 664
 Mr TURBA : 7 313 voix
 68,58 %
 Mr DESPORT : 3 351 voix
 31,42 %

SCOLAIRE

Lors du Conseil d'école du 22 mars, dans une optique de réduire les déchets à la source, les élus présents ont proposé de mettre en place un composteur pour le traitement des déchets fermentescibles (épluchures de fruits notamment) à la cantine de l'école de la Colombe.

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique.

Une convention sera signée entre la commune, l'école et le SICTOM de Sénart, qui mettra gracieusement à disposition le composteur.

Le compost ainsi produit pourra de plus être utilisé à terme pour les projets de jardinage au sein de l'école.

La commune remercie le SICTOM pour sa démarche ainsi que les enseignants et parents d'élèves, qui ont accueilli très favorablement cette initiative.



ACTUALITE

MARATHON DE SENART

à sénart,
partez du bon pied !



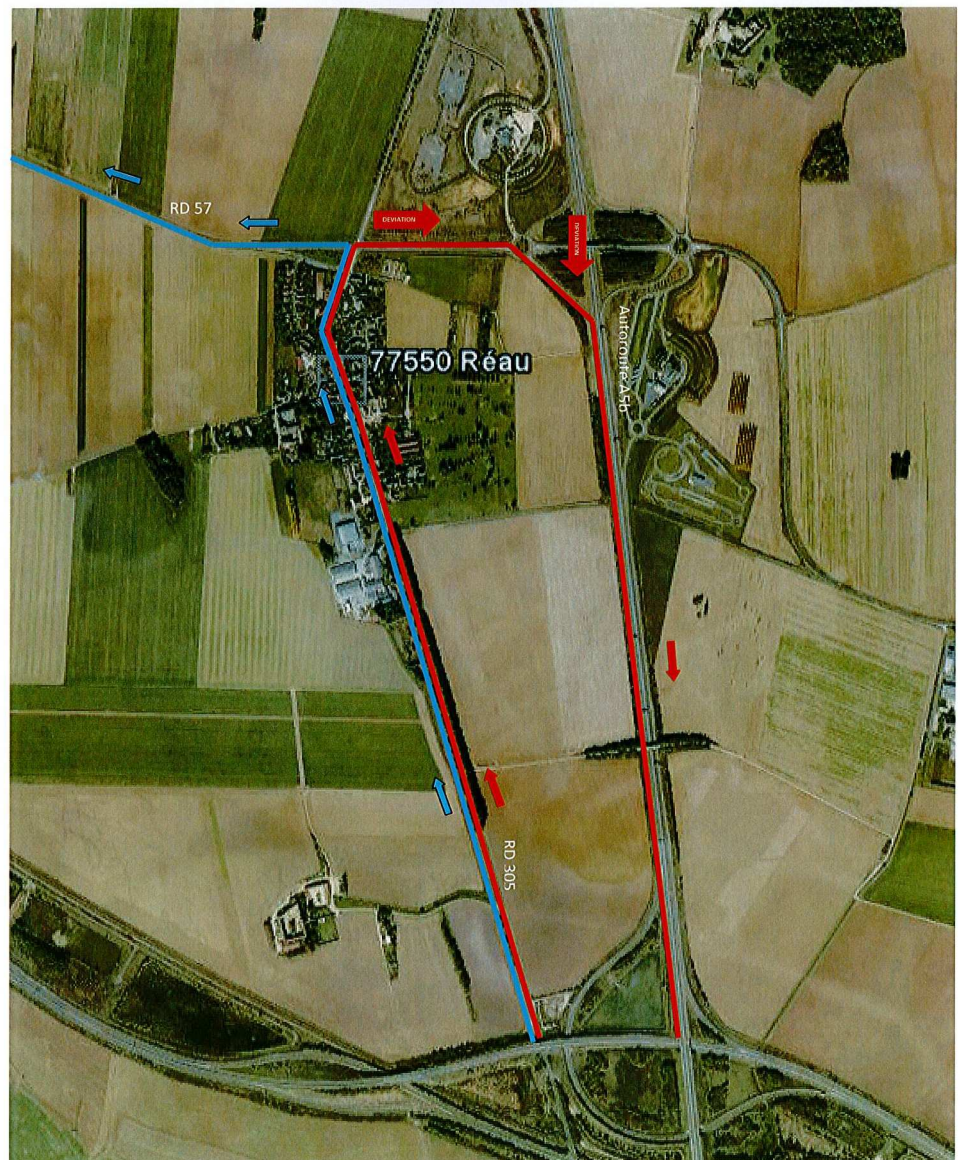
1^{er} mai
marathon-senart.com

Comme chaque année, les participants emprunteront les rues de notre commune. Pour le bon déroulement de cette épreuve quelques modifications de circulation sont nécessaires.

A savoir de 9 heures à 13 h 30 :

Rue Frédéric Sarazin : le stationnement sera interdit. La circulation sera autorisée par demi-chaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation. L'autre voie étant réservée aux Marathonien. Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser REAU. Ils devront suivre la déviation indiquée par des panneaux.

Plan de déviation



Il sera interdit à tous véhicules débouchant sur la rue Frédéric Sarazin de prendre la direction de Melun.

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard ou en direction d'Auchan.

A chaque intersection, des bénévoles habilités pour cette occasion, réguleront la circulation pour le bon fonctionnement de ce marathon.

Légende :  Passage du Marathon
 Déviation mise en place

FINANCES

Les orientations budgétaires

Le budget de la commune a été adopté à l'occasion du conseil municipal du 7 avril dernier.

Les commissions finances qui se sont déroulées entre décembre et mars ont permis de dégager les grandes orientations budgétaires de la commune.

Il a été décidé notamment de :

- Poursuivre l'enfouissement des réseaux (rue des Bergers, route de Villaroche, rue de Cramayel et route du Plessis Picard).
- Prévoir l'installation de ralentisseurs partout où cela est nécessaire pour améliorer la sécurité des habitants de Réau et de ses hameaux. Ces réalisations étant conditionnées à l'accord d'autres services : Direction Départementale des Territoires (DDT), Conseil Général (Département propriétaire de certaines voiries), elles s'avèrent parfois compliquées à mettre en œuvre rapidement. Elles n'en demeurent pas moins prioritaires et indispensables aux yeux des élus.
- Financer l'étude de requalification de la rue Frédéric Sarazin

Concernant la fiscalité locale, le conseil municipal a décidé d'augmenter très légèrement les taux communaux afin de dégager 9 000 € de recettes supplémentaires destinées à financer de nouveaux équipements (aires de jeux pour enfants).

L'impact sera de l'ordre de 6 € supplémentaires par foyer fiscal et par an.

Nous poursuivons notre objectif : améliorer la qualité de vie des habitants de la commune en limitant au maximum toute augmentation de la fiscalité locale.

Le budget en quelques chiffres

Le budget de 2011 se décompose en deux sections : Investissement et fonctionnement

La section de fonctionnement permet de réaliser les dépenses relatives au fonctionnement des services (charges d'entretien, personnel, subvention aux associations ...)

La section d'investissement permet de réaliser les dépenses relatives à la réalisation de travaux (hors travaux d'entretien qui sont imputables en fonctionnement), d'aménagement, d'acquisition de biens.

Les principaux postes de recettes sont composés essentiellement des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'état et du SAN.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter très légèrement le taux des trois taxes :

| | Taux 2010 | Taux votés en 2011 |
|------------------------------|-----------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 5.91 % | 6% |
| Taxe sur le foncier bâti | 11.41 % | 11.60 % |
| Taxe sur le foncier non bâti | 33.20 % | 33.30 % |

Cette augmentation des taux permet de dégager un produit supplémentaire pour la commune de 9 101 €, qui contribuera aux différents programmes de travaux décidés pour 2011.

| Sections | Recettes | Dépenses |
|----------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 1 311 476,00 | 1 311 476,00 |
| Investissement | 602 158,58 | 602 158,58 |

FINANCES

Principaux programmes

Voici les principaux programmes des dépenses pour le budget 2011 :

EN FONCTIONNEMENT :

Travaux d'entretien sur les bâtiments et terrains communaux :
salle des fêtes, église , mairie, stade, ateliers municipaux 34 735 €

EN INVESTISSEMENT :

| | |
|--|------------------|
| Aménagement des espaces publics | 21 624 € |
| plantations, | 5 000 € |
| réalisation d'aire de jeux pour enfants à Ourdy | 16 624 € |
| Enfouissement de Réseaux | 291 283 € |
| Travaux de la Rue des bergers réalisés fin 2010 et début 2011 | 201 605 € |
| Solde des travaux de la rue de cramayel | 15 200 € |
| Route de Villaroche – extension de l'éclairage public | 15 898 € |
| Hameau du Plessis Picard – création d'éclairage public | 58 580 € |
| Voirie | 152 674 € |
| Aménagement de sécurité à Villaroche | 14 263 € |
| Aménagement de la montée du pont à Ourdy (réalisé fin 2010) | 60 247 € |
| Réalisation d'un diagnostic pour l'accessibilité sur l'ensemble de la commune | 3 000 € |
| Etude pour l'aménagement de la rue Frédéric Sarazin | 40 365 € |
| Installation de ralentisseurs | 20 000 € |
| Aménagements divers | 14 799 € |
| Aménagement des bâtiments communaux | 33 655 € |
| Installation d'alarme anti intrusion et incendie | 23 185 € |
| Visiophone groupe scolaire | 4 500 € |
| Clôture des terrains et bâtiments | 5 970 € |
| Acquisition de matériel | 15 845 € |
| Service technique | 6 390 € |
| Service administratif | 7 679 € |
| Acquisition d'un défibrillateur | 2 500 € |
| Aménagement du cimetière – réalisation d'un columbarium et jardin du souvenir | 9 500 € |



SOCIAL

Connaissez-vous le CCAS de REAU ?

Un peu d'Histoire

Le centre Communal d'Action Sociale, plus connu sous le nom de CCAS est l'organisme porteur de la politique sociale municipale. Son origine remonte à la révolution française, avec la mise en place des bureaux de bienfaisance.

Il faut ensuite attendre les lois de décentralisation de 1986 pour que naisse l'appellation que nous connaissons aujourd'hui de CCAS.

Organisation

Les membres du CCAS sont élus ou désignés dans un délai de 2 mois maximum après le renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat (6 ans). Pour la commune de Réau, le CCAS, présidé par le maire, comprend en nombre égal, 4 élus au sein du conseil municipal, 4 membres nommés par le maire, dont un représentant des associations familiales sur proposition de l'UDAF, un représentant des retraités et personnes âgées, un représentant des personnes handicapées et un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Les missions du CCAS

Le CCAS a pour vocation d'apporter de l'aide aux personnes en difficultés. Compte tenu de leurs spécificités ou fragilités, les personnes faisant appel au CCAS nécessitent un accompagnement et la mise en œuvre d'actions sociales de proximité. Ces interventions constituent un facteur de cohésion et de développement social de la commune. Pour mener à bien ces missions, le CCAS inscrit ses actions dans un réseau de partenaires (Le Conseil Général, les caisses de retraites, les associations et services travaillant dans l'insertion sociale et professionnelle, les associations caritatives...).

Son rôle se décline donc dans une large palette de services.

Aides pour des démarches administratives

Constitutions de dossiers pour le RSA, les demandes de logement,

Orientation ou mise en relation avec les services qui peuvent vous accompagner pour traiter et résoudre vos problèmes (assistantes sociales, Caisse d'allocations familiales, conseil général.....).

Secours et aides ponctuels

Aides ponctuelles en bons alimentaires

Aide au paiement de factures (EDF, GDF, Eau, frais cantine, scolarité, formation...)

Mandat de Noël et du 14 juillet

Bons de combustibles

Participation aux séjours des enfants en colonies de vacances ou centre de loisirs.

Participation aux frais de séjour des personnes âgées.

Portage de repas.

Téléalarme.

Aide en cas de sinistre.

Depuis quelques décennies, notre société a changé. Les difficultés aujourd'hui touchent toutes les catégories de population : (familles, personnes âgées, jeunes adultes, travailleurs précaires).

SOCIAL

Ce constat nous a conduit à réfléchir sur les meilleurs moyens de répondre aux besoins de nos concitoyens, et il nous est paru évident que le fondement du CCAS étant basé sur la solidarité, nous devons revoir la politique sociale, afin d'élargir son champ d'action et de l'adapter à la population de notre village.

Bien entendu, il n'est pas question de faire table rase de ce qui existait jusqu'alors. Simplement, certaines des prestations qui étaient offertes à tous, sont désormais soumises à conditions de ressources, ou conditions d'attribution. Ces mesures, qui ont pu vous surprendre, nous permettront d'ajouter de nouvelles prestations à celles déjà offertes.

Par exemple :

- aides financières pour la préparation du BAFA
- pour les frais de transports des étudiants
- aux frais d'inscription au permis de conduire
- pour stage formations professionnelles non rémunérés
- perpétuer le repas annuel des personnes âgées
- mettre en place des animations pour lutter contre l'isolement

Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS, toutes vos demandes seront étudiées avec la plus grande attention.

Afin d'assurer la confidentialité, une ligne réservée est mise en place :

Accueil CCAS : 01.60.60.90.42.

Vous pouvez également nous joindre par mail :

ccas.de.reau@orange.fr

Repas annuel offert aux personnes de plus de 65 ans

Le 09 février, le repas des Anciens de la commune s'est tenu à l'Auberge «le Réau». Ce rendez vous annuel, auquel nous sommes tous très attachés a permis cette année encore de réunir, dans une ambiance conviviale et joyeuse, toutes les personnes âgées qui le souhaitaient.

Alain AUZET Maire de Réau, accompagné de, Dominique DAVID maire adjointe en charge des affaires sociales, Madame GALLET, Présidente du Club du 3^{me} âge de Moissy-Réau, Jacques HERY, maire adjoint en charge des Fêtes et cérémonies ont eu le plaisir d'accueillir les trente huit personnes ayant répondu favorablement à cette invitation.

Après quelques mots de Monsieur le Maire, chacun a pu savourer avec plaisir le menu proposé.

Outre le repas, apprécié par tous, cette rencontre, dont une des vocations est d'entretenir le lien social et de rompre avec l'isolement pour les personnes vivants seules, a permis des échanges très riches entre les anciens de notre commune et les élus présents. Ces derniers ont été attentifs aux demandes qui leur ont été formulées à cette occasion.

Une pensée à toutes les personnes âgées qui pour diverses raisons n'ont pu être présentes lors de cet événement.



ENVIRONNEMENT

Restriction d'eau

Communiqué de presse de la Préfecture de Seine et Marne

Sous l'effet des pluies de cet automne et celles du début de l'hiver, les niveaux dans les calcaires du Champigny Ouest repassent au dessus du seuil d'alerte à Montereau sur le Jard.

Compte-tenu de cette situation, le Préfet a signé un arrêté de levée des restrictions des usages de l'eau pour les bassins versants correspondant à la nappe du Champigny Ouest.

« L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas »

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts a repris depuis le 1er mars 2011.

Pour que vos déchets verts soient collectés, ils doivent être présentés dans le conteneur en vrac et ne doivent pas être tassés.

En plus du bac, chaque administré peut présenter :

- 5 sacs poubelles quels que soient leurs contenance (50 l, 100 l...) à présenter ouverts,
- 5 fagots de branchages d'une dimension maximum d'un mètre. Ils ne doivent pas être attachés par des fils électriques.

Le surplus de déchets verts peut être amenés en déchèterie ou présentés sur plusieurs semaines.

Ne sont pas collectés les branchages non attachés, les branches, les souches, les haies avec racines, le surplus de 5 sacs ou fagots, les sacs ou fagots présentés sans bacs.

Les bacs ne doivent pas contenir de terre, de caillou ou d'ordures ménagères résiduelles (sac d'engrais, pot de fleurs en plastique...)



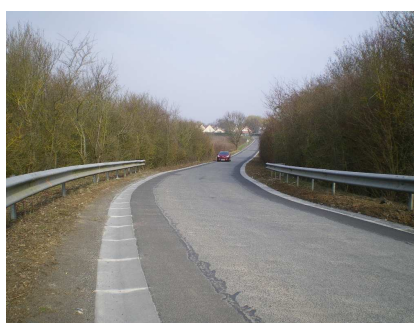
NE PAS OUBLIER : LES BACS OU ENCOMBRANTS DOIVENT ETRE SORTIS LA VEILLE AU SOIR PRECEDENT LA COLLECTE

TRAVAUX / URBANISME

Chemin des Pleins

Les travaux de réhabilitation du chemin des Pleins à l'entrée Sud d'Ourdy ont été réalisés. Des caniveaux ont été mis en place de chaque côté de la route afin de renforcer les bas-côtés.

Cependant, l'amélioration des conditions de circulation sur le chemin des Pleins ne doit pas faire oublier aux automobilistes de rester vigilants à la sécurité routière en limitant la vitesse de leurs véhicules.



TRAVAUX / URBANISME

Contrat triennal de voirie rue Frédéric Sarazin

Lors de la séance du 4 mars 2011, le conseil municipal a adopté une délibération actant sa volonté de demander un contrat triennal de voirie, pour l'aménagement de la rue Frédéric Sarrazin.

Ces travaux concerneront :

- la création de places de stationnement alternées,
- la mise en accessibilité
- la création de différents aménagements destinés à abaisser la vitesse.

La commune lance une consultation afin de choisir un bureau d'études. Compte tenu des délais d'études, d'instruction et de financement, ces travaux pourraient être envisagées courant 2013.



Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

En séance du 4 mars 2011, le Conseil Municipal a adopté une délibération visant à la réalisation d'un P.A.V.E. (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Il s'agit de se mettre en conformité avec la loi du 11 février 2005, sur "l'égalité des droits et des chances, et la participation des personnes handicapées à la citoyenneté". Dans ce cadre, toutes les communes françaises doivent avoir réalisées les travaux de mise en accessibilité au plus tard en 2015 (réalisation ou élargissement des trottoirs, création de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite, rampes d'accès, bandes rugueuses à l'approche d'un passage piétons pour les personnes mal voyantes, etc, etc.)

La réalisation de ce P.A.V.E. va être confiée à un bureau de certification spécialisé en la matière.

TRAVAUX / URBANISME

Enfouissement rue des Bergers

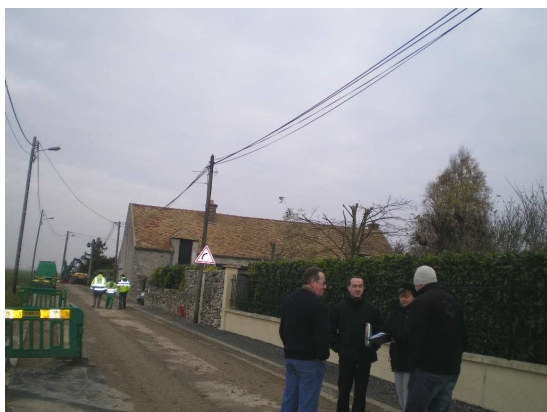
Ces travaux réalisés par l'entreprise SOBECA sous la direction du SIESM (Syndicat Intercommunal des Energies de Seine et Marne) sont désormais achevés.

Ces travaux ont entraînés quelques désagréments pour les riverains, auxquels nous adressons nos remerciements pour leur patience.

AVANT



APRES



Dépôt du permis de construire de la plateforme de compostage des déchets verts

Le SMITOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et de collecte des Ordures Ménagères Centre Ouest Seine-et-Marnais) a déposé le 4 mars 2011 les dossiers de demande de permis de construire de la future plate forme de compostage des déchets verts, qui sera située au lieu-dit « Les Pleins », à l'est du bois du Plessis Picard.

Le projet consiste en l'implantation d'une déchetterie à disposition du public, d'une station de transit et d'une unité de compostage des déchets verts.

Dépôt du permis de construire pour la réalisation de 30 logements

La SARL « Les Terrasses du Golf » a déposé le 10 février 2011 une demande de permis de construire pour la réalisation d'un programme de 30 logements, composé de 24 maisons individuelles et d'un immeuble collectif de 6 appartements.

Ce programme est situé en entrée sud du bourg, sur un terrain de 7850 m² actuellement occupé par le golf de Réau, à l'est de la rue Frédéric Sarazin.

CULTURE ET SPORT

Concours des maisons fleuries

CREATION D'UN CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La municipalité a choisi de s'engager dans un programme visant à « embellir » la commune.

Pour parvenir à cet objectif ambitieux, plusieurs actions ont été, et seront entreprises dans les prochains mois :

- Retrait des panneaux de signalisation et d'affichage inutiles
- Remplacement des panneaux d'entrée de ville
- Fleurissement des barrières rue Frédéric Sarazin
- Augmentation du nombre d'arbustes et fleurs plantées

Pour être plus efficaces, il nous a semblé important d'associer les habitants à ce programme d'amélioration.

C'est pourquoi nous organisons dès cette année un « concours des maisons fleuries ».

Cette sensibilisation de tous et ce fleurissement participeront à l'amélioration de notre cadre de vie ainsi qu'à la valorisation de notre commune et de son foncier bâti.

Celles et ceux qui souhaitent participer à cette initiative peuvent le faire en remplissant le coupon réponse qui a été distribué fin mars et en le déposant en Mairie. En cas de besoin, d'autres exemplaires sont disponibles en mairie.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous participer.



Caravane des contes

Samedi 2 avril, les Réaltais étaient conviés à une représentation de la nouvelle version de la « Caravane des Contes ».

Le service culturel de COMBS-LA-VILLE, organisateur de ce spectacle, nous avait fait l'honneur de réserver à REAU la « première ».

Les conteurs se sont relayés pour nous enchanter sur le thème de la vie d'un village d'autrefois, autour de différents lieux et personnages (korrigans, habitants des fermes du village,...)

Nous regrettons la trop faible affluence mais il est vrai que la date retenue n'était peut-être pas la meilleure.

Ce point est à améliorer pour la prochaine édition.

Rendez-vous en 2012 pour de nouvelles histoires....



Amicale des anciens élèves de l'école de REAU

L'assemblée générale et le repas annuel de l'amicale des anciens élèves de l'école de Réau ont eu lieu le samedi 26 Mars à la salle des fêtes de Réau.

Les membres ont renouvelé le bureau dans la même configuration après avoir entendu le rapport moral et le rapport financier.

Pour les manifestations 2011, il a été convenu d'organiser en juin une soirée cartes, en septembre le vide-grenier habituel et en novembre de faire l'essai d'un loto.

Nous profitons de cette parution pour indiquer que toutes les manifestations, y compris le repas annuel, sont ouvertes à tous les habitants de la commune et à leurs amis.

Préalablement à l'apéritif, nous avons tous eu une pensée très très émue en évoquant Florent BAUDIN, qui nous a quitté trop tôt quelques jours auparavant. Nous renouvelons, ici, toute notre affection à son épouse et à sa fille. Daniel, notre vice-président, sait quant à lui qu'il a toute notre profonde amitié.

Si le nombre de participants était inférieur aux années passées, Didier TURBA, conseiller général nous a fait l'amitié de prendre l'apéritif avec nous et Alain AUZET notre Maire, nous a également fait l'amitié de partager ce repas dansant qui s'est terminé très tôt le dimanche matin, au grand plaisir des participants.

CULTURE ET SPORT

Comité des fêtes

Carnaval

Le Carnaval de REAU s'est déroulé le Dimanche 19 Mars.

La fête avait débuté par l'élection de Mademoiselle et Monsieur Carnaval 2011.

Les élus sont Lola et Axel.

Il s'en est suivi un goûter pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands.

Puis ce fut le moment le plus festif de l'après-midi, avec le défilé dans les rues du Bourg de REAU, derrière le char, magnifiquement décoré par les membres du Comité des Fêtes. Cette initiative a attiré de nombreux enfants et parents encore cette année.

Le Comité des Fêtes a toutefois regretté une trop faible participation aux travaux de décoration du char. Si l'on veut que ces événements toujours sympathiques perdurent, il nous faut épauler le Comité des Fêtes.

Le message est passé pour l'année prochaine !



Pâques



Il ne faisait pas très beau, ce dimanche 3 avril, pour la désormais traditionnelle « chasse aux œufs » organisée par le Comité des Fêtes.

La chasse n'a donc pas pu être réalisée, au grand désarroi de nos bambins.

Toutefois, la déception n'a duré que peu de temps, puisque l'équipe du Comité des fêtes a eu l'idée géniale de remplacer la recherche des œufs par différents ateliers manuels (peinture sur œufs factices, décor de petits plateaux de bois, dessins), ce qui a redonné un grand sourire à nos petits « chasseurs » en herbe... et à leurs mamans !

Bravo aux organisateurs, à leur dévouement pour animer la commune et à leur réactivité !

Vivement 2012 !

Comité de jumelage DAR EL BARKA / REAU

Les Maires des communes Mauritanienne jumelées avec les communes de Sénart viendront nous rendre visite la semaine du 9 au 15 mai.

Cette venue sera l'occasion de procéder à la signature de la convention de jumelage de REAU et DAR-EL-BARKA.

Une cérémonie officielle sera organisée le Mardi 10 Mai, à laquelle les habitants sont cordialement invités.

Nous comptons sur votre présence.

DIVERS

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne relance sa campagne d'information sur la possibilité d'inscrire les enfants de moins de 16 ans sur la carte vitale des deux parents pour faciliter les consultations chez les professionnels de santé et les remboursements de soins.

Pour cela, adressez votre demande en indiquant les deux numéros de sécurité sociale, accompagné d'une photocopie du livret de famille.

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans. C'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur votre état de santé, ainsi que celui de votre famille à charge. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux centres d'examen de santé de Seine et Marne :

- Dammarie-lès-lys au 01.60.56.52.90
- Meaux au 01.60.09.25.38

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Le site internet www.lassuranceretraite.fr vous permet d'accéder à une nouvelle rubrique dédiée à la réforme des retraites, actualisée en temps réel. Vous y trouverez toute l'information utile sur l'ensemble des mesures, le guide téléchargeable, « *Les points clés de la réforme* », ainsi qu'un service intitulé « *Dialoguez avec nous* » qui offre la possibilité de poser des questions.

www.lassuranceretraite.fr

Caisses d'Allocations Familiales

Lieux d'accueil : 21 - 23 Avenue du Général Leclerc - 77000 MELUN

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi (fermé le jeudi) de 8h30 à 16h30

Les services du **www.caf.fr** sont accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7 :

Accéder à votre compte en ligne pour suivre le traitement de vos courriers, consulter le montant de vos dix derniers paiements, imprimer une attestation de paiement et de quotient familial, télécharger des formulaires, évaluer le montant de votre aide au logement, remplir en ligne une demande d'allocation logement étudiant,

Vous pouvez contacter des téléconseillers du lundi au vendredi au **0 810 25 77 10** de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

A NOTER

CEREMONIE DU

Dimanche 8 mai 2011
11 heures au Monument aux morts

Cérémonie officielle

Mardi 10 mai 2011
Jumelage DAR EL BARKA / REAU

BROCANTE

Dimanche 22 mai 2011
Organisé par le Comité des Fêtes

Spectacle école

Vendredi 17 juin 2011
19 h 00
Au Musée SAFRAN

KERMESSE

Samedi 25 juin 2011
Organisé par le Comité des Fêtes

INFO REAU N°14

AVRIL 2011

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres de la Commission Communication - Comité de rédaction

Création et mise en page : Sonia FOUGERON

Impression : Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 pour les pages intérieures à 450 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011